

Montagne et développement durable : l'ANMSM lance la dynamique CIMES durables à Valberg



Réunis dans les Alpes-Maritimes à Valberg, les membres de l'ANMSM ont dévoilé les enjeux et les engagements de la dynamique CIMES Durables « Cap sur l'Innovation pour une Montagne Engagée et Solidaire. » Ils entendent renforcer leurs actions de terrain sur le développement durable et l'échange des bonnes pratiques. Objectif : la multiplication des projets vertueux dans les stations membres.

Une démarche engageante pour les maires

Dès 2007, l'ANMSM s'engageait déjà dans une démarche de développement durable. Une charte nationale était rédigée en partenariat avec l'ADEME et Mountain Riders et une commission « Aménagement du Territoire et Développement durable » était créée. Plus de 2 400 actions ont ainsi été mises en œuvre par les stations membres de l'association. **En 2016, l'association, son Président et le Président de la commission dédiée ont initié une nouvelle étape avec la création des Trophées des Cimes durables pour valoriser les démarches des territoires. Aujourd'hui les élus souhaitent impulser une dynamique ambitieuse sur le long terme.**

« Nous fêtons les 10 ans de la charte nationale des stations de montagne. Pour célébrer cet anniversaire, les maires de l'ANMSM souhaitent aller encore plus loin dans l'intégration de l'innovation durable dans les politiques publiques. De nombreuses stations se trouvent en pointe sur ces questions et nous souhaitons les accompagner toujours plus loin dans cette démarche mais aussi dupliquer les bonnes pratiques. » indique Charles-Ange Ginésy Président de l'ANMSM.

Les élus doivent engager leur commune via une délibération en conseil municipal et désigner un référent CIMES pour s'impliquer dans cette démarche. La station se concentrera sur la mise en place de 3 engagements *a minima* parmi ceux énoncés dans la charte (*détails en pièce jointe*) en faveur du social et de l'éducation, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, du transport et de la mobilité, de l'environnement et des ressources, de la gouvernance et de la stratégie ainsi que du tourisme durable et connecté.

Les journées locales CIMES durables : deux jours pour échanger sur les projets et bonnes pratiques

Le Président de l'ANMSM et maire de Péone-Valberg, **Charles-Ange GINÉSY**, et le Président de la Commission Aménagement du territoire et développement durable et maire de

Valloire, **Jean-Pierre ROUGEAUX** ont voulu organiser une journée de travail puis une journée dédiée à la diversification des activités proposées en période estivale par la station.

Les membres de l'association ont ainsi été accueillis à Valberg pour échanger sur les bonnes pratiques, les projets possibles mais aussi découvrir **les actions exemplaires** mises en œuvre sur le territoire de la station. Ils ont pu visiter le Col de l'Espaul, un espace aménagé pour faciliter l'accès au Parc National du Mercantour, en intégrant des aménagements handicapés conçus en collaboration avec les associations spécialisées (panneaux en braille, mobiliers et cheminements adaptés aux handicapés moteur, places handicapés...).

Ils ont également exploré l'usine d'ultrafiltration de l'eau dont le système innovant permet d'effectuer filtration et désinfection avec une capacité de 1200 m³ de traitement d'eau par jour en se mettant en sommeil automatiquement en fonction des besoins. Les visites se sont achevées avec la découverte des deux sites Natura 2000 (20ha) qui ont notamment pour objectif de participer à la protection des 24 espèces de chauves-souris présentes sur le territoire et la présentation de la commande centralisée qui a déjà permis d'optimiser l'éclairage public de la station avec une réduction de 40% de la consommation.



L'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM), fédère plus d'une centaine de stations de montagne réparties sur les cinq massifs français (Alpes du Nord et du Sud, Jura, Massif Central, Pyrénées et Vosges). L'ANMSM défend auprès des Pouvoirs Publics les spécificités des stations de montagne liées à leur activité touristique. www.anmsm.fr

Contact presse :

Amélie Lebreton (agence CorioLink) / 06.70.60.25.30 / amelie.lebreton@coriolink.com